

Nos engagements internes :

Vous accompagnez au cœur de nos priorités !

- Mettre à votre disposition un espace d'accueil et un espace d'information facilement accessibles.
- Faciliter vos démarches.
- Mettre à votre disposition un endroit où vous pourrez vous asseoir pour consulter votre documentation.
- Vous informer gratuitement sur l'offre touristique locale.
- Afficher et diffuser nos périodes d'ouverture exprimées en deux langues étrangères au moins.
- Vous offrir l'accès libre au wifi.
- Être ouvert au moins 305 jours par an, samedi et dimanche inclus en période touristique ou d'animation.
- Répondre toute l'année à vos courriers.
- Assurer un service d'accueil permanent tenu par du personnel pratiquant deux langues étrangères au moins.
- Assurer la fourniture de cartes touristiques, plans et guides touristiques sur support papier.
- Vous donnez accès à son site internet trilingue dédié et adapté à la consultation via des supports embarqués.
- Diffuser notre information touristique également sur support papier traduite au moins en deux langues étrangères relatives :
 - A tous les hébergements touristiques classés comportant au moins le nom de l'établissement, les coordonnées postales, le courriel, l'adresse du site internet, les coordonnées téléphoniques et le niveau de classement
 - Aux monuments et sites touristiques culturels, naturels ou de loisirs pouvant comporter l'indication des tarifs d'usage, des périodes et horaires d'ouverture au public, du site internet et des coordonnées téléphoniques et postales.
 - Aux événements et animations.
 - Aux numéros de téléphone d'urgence.
- Mettre à jour annuellement notre information touristique.
- Afficher à l'extérieur les numéros de téléphone d'urgence.
- Présenter toute l'offre qualifiée de notre zone d'intervention pour toutes les clientèles.
- Vous donnez accès à la consultation des disponibilités d'hébergements classés.
- Traiter vos réclamations, mesurer votre satisfaction.
- Proposer un service d'information touristique intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (réseau sociaux, téléphonie mobile, géolocalisation...).
- Respecter les exigences de la marque Qualité Tourisme.
- Mettre à votre disposition un(e) conseiller (ère) en séjour.
- Garantir la fiabilité, l'actualité de l'information sur l'offre touristique locale.
- Limiter notre impact sur l'environnement grâce à des actions quotidiennes.